



Chers membres du RPCA, Chers collègues, Chers partenaires,

L'équipe du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne et moi-même vous souhaitons **une très belle année 2023**. Nous vous remercions de votre implication au niveau du territoire permettant la mise en place et la poursuite de projets territoriaux.

La période des vœux est celle des bilans de l'année écoulée et des projets à mener.

Cette année 2022 -comme les années précédentes- a démontré que notre territoire a de la ressource même si la démographie médicale et paramédicale reste un sujet d'actualité. Le VRS a mobilisé l'ensemble des services des urgences et de pédiatrie du territoire avec une activité sans précédent, jamais vue, déclenchant le plan blanc dans la majorité des établissements. Fort de l'expérience des années précédentes de l'épidémie COVID, l'organisation a été rapidement mise en place et très vite opérationnelle. Cependant la charge de travail et des organisations annexes restent tendues en cette fin d'année. La mise en place d'une cellule HELP par l'ARS sera certainement un dispositif de recherche de lits sur le territoire qui perdura au-delà de la situation sanitaire.

Avec certains d'entre vous, nous avons mené des réflexions sur l'organisation territoriale de la gradation des soins. Nous avons modifié ensemble les critères de prise en charge des maternités de type 2B, en élargissant à 31 SA le terme des bébés pouvant être admis dans ces structures. Un bilan va être réalisé courant 2023 avec vous pour évaluer la mise en œuvre de ce dispositif.

Nous avons poursuivi les RMM spécifiques concernant les situations d'encéphalopathie néonatale avec une participation très active de votre part rendant ces réunions riches d'apprentissage. La première RMM régionale a eu lieu au printemps 2022 permettant d'émettre des recommandations propres à notre région, notamment la mise en place d'une organisation des prises en charge immédiates et dans les six heures suivant la naissance, enjeu de la mise en route de l'hypothermie thérapeutique. L'appel au centre de type 3 reste la solution la plus fiable et pérenne pour évaluer en équipe la nécessité de la mise en route d'une hypothermie thérapeutique. Les formations à la lecture du RCF et de l'EEG d'amplitude seront proposées de nouveau dans chaque territoire. Ce travail n'a été possible que grâce à votre implication professionnelle.

L'Agence Régionale de Santé a financé un audit organisationnel de la CoPéGE, qui s'est déroulé à la fin de l'année 2022. La restitution aura lieu le 12 janvier 2023, laissant peu de doute à une évolution vers une démarche renforcée d'intégration régionale.

Cette année 2023 sera dédiée en grande partie à l'accompagnement de cette démarche qui devra respecter les spécificités et les actions territoriales. Toute période de changement reste une inconnue, avec des doutes et des craintes. Nous resterons, ensemble acteurs de ce changement.

Une des premières actions vers la démarche renforcée d'intégration régionale à la demande de l'ARS est la mise en place pour notre réseau de cotisations à l'instar de nos homologues lorrain et alsacien. Ces cotisations doivent permettre de participer au financement de votre réseau. Nous comptons sur votre soutien !

L'année 2023 verra également probablement la concrétisation du projet régional de 'Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables', mené au niveau de la CoPèGE avec des retombées d'importance au niveau territorial par une formalisation et une harmonisation du suivi de ces enfants.

En 2023, continuons ensemble à **Apprendre du Passé**, à **Éclairer l'Avenir** et surtout à **vivre pleinement le moment présent** !

Pr Nathalie Bednarek, Présidente du RPCA